

INSCRIPTION EN 2008

INTRODUCTION

Cet exposé énonce la politique sur le statut de membre, sur les frais d'adhésion, sur les procédures d'inscription et sur les bénéfices aux membres.

Les clubs d'aviron sont responsables de la collecte et de la présentation appropriées des frais d'adhésion qui sont payables par les personnes qui sont membres du club d'aviron et ceux-ci devront inscrire toutes les personnes qui :

1. versent une somme d'argent ou offre toute autre contrepartie, y compris des contreparties sous forme de commandites, de subventions ou tout autre bénéfice de tiers au membre, ou
2. participent à un programme d'aviron, géré par un club membre, ou qui utilise l'équipement d'un club membre.

Comme approuvés par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle de RCA de 2007, il n'y a aucun changement aux frais d'adhésion pour la saison d'aviron de 2008-2009 (1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009). La liste complète des catégories et des frais d'adhésions est jointe en page 6 de ce document.

S'il vous plaît, on vous avise que tous les renseignements personnels offerts à RCA sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et sur les documents électroniques* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (uniquement pour la Colombie-Britannique).

CATÉGORIES DE MEMBRES :

1. Non-rameur : Entraîneurs, juges, bénévoles, administrateurs et personnel de régates qui ne rament pas.

2. Rameurs compétitifs :

- a. concourent aux régates d'aviron telles que décrites dans la constitution de RCA, étant toute course à l'aviron ou toutes courses qui sont présentées sur un plan d'eau entre deux ou plusieurs clubs, ou à laquelle des personnes ou des équipages sont invités pour laquelle ils ne participent pas aux activités d'aviron du club organisateur. Exclues de régates d'aviron sont les rencontres internes de club et les séances d'entraînement interclubs ainsi que les séances de sélection.
- b. concourent dans une catégorie reconnue selon le Code de course de RCA, y compris :
 - ◇ Compétiteur à l'aviron adapté¹
 - ◇ Barreurs
 - ◇ Junior A & B
 - ◇ Poids léger
 - ◇ Maîtres
 - ◇ Senior
 - ◇ Moins de 23 ans

De plus amples renseignements concernant les catégories compétitives ci-dessus peuvent être obtenus du manuel sur le Code de course de RCA (pages 9-13) qui est disponible au site Web de RCA :

www.rowingcanada.org/en/organization/referenceMaterial.html

3. Rameurs sportifs :

Toutes les catégories d'aviron autres que ces catégories reconnues dans le manuel du Code de course de RCA, y compris :

- a. Rameurs d'école secondaire qui concourent seulement aux événements d'école secondaire, définis comme étant les épreuves ouvertes seulement aux rameurs d'école secondaire ramant pour leur propre école
- b. Rameurs novice qui concourent seulement dans les épreuves de novices aux régates

¹ *Compétiteurs à l'aviron adapté*

Un rameur compétitif à l'aviron adapté est un rameur avec un handicap qui satisfait aux critères formulés dans les règles de classification de l'aviron adapté.



Catégories de rameur sportif :

- ◇ Aviron adapté
- ◇ Défi corporatif
- ◇ École secondaire
- ◇ Apprendre-à-Ramer
- ◇ Novice
- ◇ Récréatif
- ◇ Excursion

Prendre note :

1. Si les rameurs novices ou d'école secondaire concourent dans d'autres épreuves, ils sont considérés comme des rameurs compétitifs.
2. Un rameur sportif peut reclasser à un statut compétitif - les frais de reclassement de statut sont fournis à la grille tarifaire de statut de membre de RCA.

Catégorie pour ACAU (Association canadienne d'aviron universitaire)

- ◇ Les participants à la catégorie ACAU s'entraînent ou compétitionnent seulement avec ou contre d'autres universités faisant partie de l'Association canadienne d'aviron universitaire. Si les participants de l'ACAU compétitionnent dans d'autres événements, ils sont considérés comme des rameurs compétitifs.

Participants pour une seule journée :

L'inscription pour des participants pour une seule journée (p. ex. les séances d'essais pour les personnes intéressées à essayer l'aviron ou une personne qui embarque dans une embarcation pour un événement de promotion ou médiatique) n'est pas nécessaire. Cependant, ces participants ne sont alors pas couverts par l'assurance de RCA et le club devrait leur offrir une chance de s'inscrire pour obtenir l'assurance, ou le club devrait inclure une disposition dans le formulaire d'abandon² que le participant signe indiquant ainsi qu'il a refusé de devenir un membre de RCA et donc a refusé la couverture d'assurance.

² Le formulaire d'autorisation est inclus avec la police d'assurance de RCA disponible au siteWeb de RCA



POLITIQUES SUR LES FRAIS D'ADHÉSION À RCA:

- ◇ Les frais sont fixés annuellement à l'AGA et sont en vigueur pour toutes les inscriptions reçues le 1^{er} avril ou après le 1^{er} avril de l'année suivante.
- ◇ Les cotisations pour les clubs, pour les associations provinciales, pour les membres d'organismes associés et les associations spéciales doivent être payées au plus tard le 30 avril de chaque année.
- ◇ Les personnes membres sont inscrites du 1^{er} avril - 31 mars de l'année suivante (c.-à-d., 1^{er} avril 2008 - 31 mars 2009), comme convenu entre RCA et l'association provinciale d'aviron concernée. Les exceptions sont décrites ci-dessous à la note en bas de page.
- ◇ Les clubs devront fournir au bureau de RCA une adresse courriel officielle aux fins d'inscription. RCA offrira à chaque club un formulaire d'inscription (*Appendice A*) devant être mis à jour. Les nouveaux membres peuvent être ajoutés sur une feuille de travail séparée ci-jointe. Toutes les inscriptions devront être présentées par courriel (s.v.p., contacter le bureau de RCA si votre club ne peut obtenir accès courriel).
- ◇ Les clubs doivent signer une déclaration annuelle indiquant qu'ils ont recueilli et payé les frais exigés pour tous leurs membres.

Paiement des frais d'adhésion

- ◇ *L'appendice A* comprend une feuille de travail de facturation qui calcule tous les frais payables à RCA. **S.V.P.**, faire parvenir votre paiement (par chèque, mandat-poste, VISA ou Mastercard) **immédiatement après avoir soumis votre inscription de club**. S.V.P., contacter le bureau de RCA si vous avez des questions concernant le montant total à payer.
- ◇ **Une pénalité d'intérêt (24 % par annum) sera ajoutée aux sommes dues après 60 jours et plus.**

Régates :

- ◇ **Aucun rameur ne pourra participer à une régates approuvée par RCA à moins qu'il ou qu'elle a payé entièrement les frais comme membre inscrit.** RCA et les organisateurs de la régates se doivent de vérifier la liste des participants pour toutes les régates approuvées.
- ◇ **Tous les compétiteurs à la Régates Royal Canadian Henley se doivent d'avoir été membres de club pour lequel ils concourent en date du 23 juin de l'année de la régates.**



- ◇ Un club désirant inscrire un athlète après le 23 juin à cause de circonstances atténuantes se devra d'en faire la demande au V.-P. à la compétition nationale pour sa décision sur l'admissibilité de l'athlète à concourir pour ce club.

Approbation de participation : Le d'une approbation de participation est d'assurer que les participants sont inscrits comme membres en règle de leur association provinciale d'aviron appropriée.

L'approbation de participation est nécessaire pour :

- a. Tous les équipages ou les personnes représentant le Canada
- b. Tous les équipages concourants à, ou les personnes participantes à une régates internationale approuvée de F.I.S.A.
- c. Tous les équipages concourant à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

³ Exception : Colombie-Britannique & Terre-Neuve - les participants sont inscrits pour un an suivant leur date anniversaire avec RCA

Prendre note : les clubs individuels peuvent choisir des dates de rechange, pourvu qu'une approbation soit obtenue de l'association provinciale pertinente



FRAIS D'ADHÉSION À RCA EN 2008

◇ Associations provinciales d'aviron	600.00 \$
◇ Associations spéciales et organisations associées	450.00 \$
◇ Clubs d'aviron	300.00 \$

Comme approuvé à l'Assemblée générale annuelle de RCA de 2007, il y a quatre niveaux de frais d'adhésion :

1. Non-rameur (Administrateur, Entraîneurs, Directeurs, Juges, Bénévoles)	0.00 \$
2. Sportif (Aviron adapté, Défi corporatif, École secondaire, Apprendre-à-Ramer, Novice, Récréatif, Excursion)	7.00 \$
3. Compétitif (Aviron adapté, Barreurs, Junior A, Junior B, Poids léger, Maîtres, Senior, Moins de 23 ans)	42.00 \$
4. Frais de reclassement (Rameur sportif à compétitif)	35.00 \$
◇ ACAU (Association canadienne d'aviron universitaire)	5.00 \$

Présentations d'inscription

Pour recevoir votre formulaire d'inscription de club, s'il vous plaît, faire parvenir un message à rca@rowingcanada.org. RCA répondra avec un courriel comprenant la liste des membres du club incluant les Numéros ID de RCA. Pour des renouvellements d'inscription, s'il vous plaît, inclure le Numéro ID de RCA avec le nom, la catégorie, etc. Un espace pour les nouveaux membres fait partie du formulaire d'inscription.

Formulaires incomplets

Parce que ces renseignements sont essentiels pour les régates, la gestion, le courrier et des fins d'assurance, les inscrits avec des renseignements incomplets ne seront pas considérés comme étant inscrits.

Pour de plus amples renseignements, s.v.p., contacter notre bureau téléphone sans frais, le 1-877-722-4769 poste 0; fax: 1-250-361-4211; ou courriel : rca@rowingcanada.org.



Pièces jointes :

1. Appendice A: Formulaire d'inscription (s.v.p., obtenir une copie numérique du bureau de RCA)
2. Appendice B: Formulaire d'inscription de club (une version numérique est disponible du bureau de RCA)
3. Appendice C: Formulaire de déclaration de RCA (doit être complété après que vous avez présenté votre inscription de participants en 2008)
4. Appendice D: Aperçue de RCA & les services de RCA
5. Appendice E: Un exemple de Formulaire d'inscription de membre de club (à l'usage interne du club - une copie numérique est disponible du bureau de RCA)





www.rowingcanada.org

Appendix C

ANNUAL DECLARATION

Name of Member Club: _____

Name of Signing Officer: _____

Position of Signing Officer: _____

I hereby declare that _____ (Name of Member Club) has collected and remitted the required fees for all its members (as defined in Article V (3) of the Constitution of Rowing Canada Aviron "Definitions") in the period from the date of its previous declaration in 2007 to September 30, 2008, in accordance with Article VII of the Constitution of Rowing Canada Aviron, "Fees and Registration."

Date

Signature



www.rowingcanada.org

Appendice C

DÉCLARATION ANNUELLE

Nom du club membre: _____

Nom de l'officier signataire: _____

Position de l'officier signataire: _____

Je déclare, par la présente, que _____ (nom du club membre) a perçu et remis les frais requis de tous ses membres (tel qu'énoncé à l'Article V (3) de la constitution de Rowing Canada Aviron "Définitions") durant la période à partir de la date de sa dernière déclaration en 2007 jusqu'au 30 septembre 2008, conformément à l'article VII de la constitution de Rowing Canada Aviron, "Frais et Enregistrement."

Date

Signature

Appendice D

APERÇU DES SERVICES DE RCA

Rowing Canada Aviron (RCA), l'organisme national de sports pour le sport de l'aviron au Canada, est engagé au développement et la promotion de l'aviron au Canada. Sa mission est de favoriser l'excellence et le travail en équipe dans la vie quotidienne à travers l'aviron.

Services organisationnels

Services généraux :

- Réunions de membres
- Inscription
- Assurances
- Politiques et Procédures pertinentes : c.-à-d., Sécurité
- Promotion de l'aviron à travers le Canada
- Services courants aux commanditaires
- Marques de commerce
- Questions juridiques

Information & Publications:

- Le bulletin électronique
- Le site Web
- Vidéos et manuels d'instruction : PNCE & Journey 1-2-3, matériel pour un juge

Services & équipement pour l'aviron :

- Programme pour l'équipement usagé
- Vêtement officiel et marchandise à étiquetage de marque
- Rabais de membre sur certains services et produits

Rôle directeur à l'aviron

Équipes, Entraîneurs, & Sanctions

- Équipes nationales : Senior A, moins de 23 ans & Junior
- Programme junior national : CanAmMex
- Éducation pour entraîneur: PNCE, programmes de mentorat & conférence des entraîneurs
- Éducation & participation pour les officiels
- Sanction de régates

Comités :

- Juges
- Sécurité et événements
- Entraîneurs interprovinciaux
- Maîtres
- Excursion
- Prix
- Commission Henley
- Adapté
- Femmes & l'aviron
- Coordinateurs de cours maîtres
- Niveau 4/5
- CBET
- Médecine sportive & Médecine
- Consultatif sur les relations provinciales

Compétitions nationales:

- Royal Canadian Henley
- Coupe d'aviron du Canada
- Championnat canadien ouvert des Maîtres à l'aviron

Relations

Relations avec les agences internationales :

- F.I.S.A.
- Association d'aviron du Commonwealth
- Confédération d'aviron panaméricaine

Relations publiques :

- Communiqués de presse réguliers
- Information spéciale sur l'équipe nationale
- Conférence de presse

Relations avec les agences nationales :

- Sport Canada
- Comité olympique canadien
- Association canadienne des jeux du Commonwealth
- Conseil des jeux du Canada
- Association canadienne des entraîneurs
- Association canadienne des entraîneurs professionnels
- Centre canadien pour l'éthique dans le sport
- Centres nationaux des sports
- Groupe consultatif maritime de la Garde côtière canadienne

Soutien

Soutien à l'athlète & l'équipe :

- Programmes financiers et administratifs
- Programmes de financement et de dons
- Fondation canadienne pour l'aviron
- Programme des prix
- Subventions de voyage aux provinces pour la Coupe d'aviron du Canada

Soutien aux Canadiens siégeant sur les comités internationaux :

- Tricia Smith – Comité exécutif de F.I.S.A.
- Guylaine Bernier – Commission des juges de F.I.S.A.
- Brian Richardson – Commission sur la compétition de F.I.S.A.
- Carolyn Taylor – Commission Ramer pour tous de F.I.S.A.
- John Anderson – consultant à la commission de marketing de F.I.S.A.

S'il vous plaît, entrez en contact avec Rowing Canada Aviron pour plus d'information.

Appendix E

Club Name & Logo here

SAMPLE 2008 CLUB MEMBER REGISTRATION FORM

MEMBER NAME (please print) _____

ADDRESS _____

TELEPHONE No. _____

FAX _____

E-MAIL _____

MEMBER CATEGORY:	Recreational	<input type="checkbox"/>	National Team	<input type="checkbox"/>
	Competitive	<input type="checkbox"/>	Touring	<input type="checkbox"/>
	Masters Competitive	<input type="checkbox"/>	Adaptive Competitive	<input type="checkbox"/>
	Masters Recreational	<input type="checkbox"/>	Adaptive Recreational	<input type="checkbox"/>
	Learn-to-Row	<input type="checkbox"/>	Corporate Challenge	<input type="checkbox"/>
	Administration	<input type="checkbox"/>	Umpire	<input type="checkbox"/>

I authorize RCA, (Provincial Rowing Association), and (Club) to collect and use personal information about ~me / ~ my child/ward for the reasons listed below. Such authorization is indicated with a cheque.

- ~ Receiving solicitations from RCA Sponsors such as MBNA;
- ~ Receiving solicitations from within RCA for other commercial activities;
- ~ Posting rosters, statistics, images and results on (Club), (Provincial Association) and/or RCA's (National Team Members only) website.

****We do not sell or distribute your personal information to any other third party!****

MEMBER SIGNATURE _____

DATE _____

CLUB address & contact info here